

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 696 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 696

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
13 juillet 1951

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro  
1 août 1951

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des Strangers à la Côte Française des Somalis, pro- mulgur par arrêté du- 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Chef du Service de la Sûreté,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Sont expulsés du Territoire de la Côte Française des Somalis les personnes dont les noms suivent : Moussa Haddi, Somali Aber-Awal, Djibril Abokor, né à Argheisa (Somaliland) vers 1933, fils de feu Haddi Farah et de Kadidja Farah. Hassan Barre, Somali Gadabourcy, Hassen Saad, né à Borama (Somaliland) vers 1934, fils de feu Barre Allah et de feue Toulmoun Méad. Abdi Mouhoumed, Somali Aber-Awal, Djibril Abokor rer Omar, né à Guébélé (Somaliland) vers 1934, fils de Mouhoumed Issa et de Alouo Moussa. Saïd Abdillahi, Somali Issak Aber Yonis ref Mohamed rer Dirieh, né à Argheisa (Somaliland) vers 1911, fils des feus Abdillahi Nour et de Fatouma Ali.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N.SADOUL.**